

Paris, le 28 janvier 2019

Affaire suivie par : Alizée LEONARD - alizee.leonard@fee.asso.fr - 06 69 62 43 29

Monsieur le Président,

L'association France Energie Eolienne (FEE) est le porte-parole des professionnels de l'éolien en France depuis 1996. Ses 311 membres, développeurs et exploitants de parcs, industriels, équipementiers ou bureaux d'études, ont construits plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

En tant que filière contribuant activement à la transition énergétique, nous souhaitons vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Les collectivités territoriales sont au cœur des projets de transition. Les annonces récentes du Président de la République et du Gouvernement, au sujet de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), confirme la volonté de développer significativement les énergies renouvelables en France. En particulier, les objectifs de la PPE permettront : de doubler la capacité installée des énergies renouvelables électriques en 2028 par rapport à 2017 avec une capacité installée de 102 à 113 GW en 2028, en augmentant de 50 % les capacités installées d'ici 2023 »

Concernant l'éolien, l'objectif est de multiplier par trois la capacité installée pour l'éolien terrestre d'ici à 2030, soit plus de 40 GW raccordés. Il ne pourra être atteint qu'à la condition de mettre en œuvre des projets concertés, co-construits et faisant l'adhésion des riverains concernés. La profession, par la voix de France Energie Eolienne, s'y est engagée.

Energie renouvelable, compétitive et créatrice d'emplois, l'éolien a généré un tissu industriel remarquable sur le territoire français. Ce sont par exemple 1230 emplois supplémentaires créés en 2017 par notre industrie, soit 4 emplois par jour. **Au total, ce sont 17 100 emplois éoliens directs et indirects qui participent au dynamisme économique français à la fin 2017 (Observatoire de l'éolien 2018, BearingPoint pour FEE), et ce directement sur les territoires concernés par les projets éoliens.**

L'énergie éolienne doit donc être plus que jamais une priorité. Elle confirme son statut d'énergie des territoires pour des projets développés localement.

Considérant notre représentativité et notre expertise sur la filière éolienne, nous nous tenons à votre disposition pour toute demande d'information sur le contexte éolien de votre territoire (emplois, enjeux et contraintes), partager les retours d'expérience, ainsi que pour échanger avec vous sur les liens à mettre en œuvre pour favoriser la concertation et les relations avec les élus locaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression mes salutations distinguées.

Mellyn MASSEBLAU - Déléguée Régionale Sud